



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

RÉPUBLIQUE DU BENIN

Tél: 21 30 10 20 - Fax: 21 30 18 51
01 BP; 302 CÔTONOU - ROUTE DE L'AÉROPORT
www.impots.finances.gouv.bj
email : sdgi@finances.bj
ÉQUITÉ - INTÉGRITÉ - EFFICACITÉ
DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS



ATTESTATION D'IMMATRICULATION

IFU

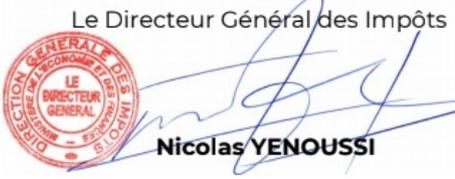
1200801200900



Scanner le QR code pour
vérifier l'authenticité
du document

Nom : **SENOU**
Prénom(s) : GASTON
Né le : 1 janvier 1967
Activité : Agropastorale
Téléphone : +22997032241
Adresse : N° DE PARCELLE k
MAISON GASTON SENOU
horsduregret@gmail.com
Sazouekpa, Kpinnou
Athiémé, Mono
BENIN
Entr.Indiv.: HORS DU REGRET
Régime fiscal : Micro et Petites Entreprises
Centre des impôts : CIPE Lokossa

Fait à Cotonou, le 8 août 2023

Le Directeur Général des Impôts

Nicolas YENOUSSE

Décret N° 2017- 215 du 10 avril 2017 fixant les modalités d'application de l'article 21 de la loi n°2016-33 du 26 décembre 2016 portant loi de finances pour la gestion 2017 instituant l'Identifiant Fiscal Unique (IFU).

Le numéro IFU doit obligatoirement figurer sur toutes les quittances, factures ou lettres établies par vous et sur les déclarations, pièces ou actes produits, émis ou passés dans vos relations avec les administrations publiques ou privées et les entreprises. Il vous est par conséquent demandé de prendre les dispositions utiles pour vous conformer à la législation en vigueur.